



Charte de la Suva

La charte est le fondement de notre culture d'entreprise

suva

Mieux qu'une assurance



Vis-à-vis de l'extérieur, la charte définit ce que nos clients et partenaires peuvent attendre de notre part et sur quoi ils peuvent compter. Du point de vue interne, elle sert de ligne directrice à notre attitude et notre manière d'agir. La charte concerne chacun d'entre nous, indépendamment de la fonction que nous exerçons.

1

Notre mission

- > La Suva est la plus grande assurance-accidents de Suisse. Elle assure les travailleurs contre les conséquences des accidents et des maladies professionnelles. La mission de la Suva est fondée sur la LAA.
- > En se fondant sur la loi sur l'assurance militaire, la Suva gère cette assurance qui couvre toutes les affections des personnes au service de la Confédération dans le cadre du maintien de la sécurité et de la paix.
- > La Suva fournit aux assurés et aux entreprises des prestations globales dans les domaines de la prévention, de l'assurance et de la réadaptation.
- > En tant qu'entreprise indépendante de droit public, il faut que la Suva veille à équilibrer ses recettes et ses dépenses. Elle ne fait pas de bénéfice et ne perçoit pas de subventions. L'assurance militaire est financée par la Confédération.
- > Le Conseil d'administration de la Suva détermine la politique d'entreprise. Il est constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération.

2

Nos objectifs

- > Nous voulons diminuer la fréquence et la gravité des accidents et des maladies professionnels.
- > Nous voulons être exemplaires en matière de sécurité et de santé au poste de travail et durant les loisirs.
- > Nous voulons être le leader suisse de la gestion des cas de dommages corporels.
- > Nous voulons utiliser nos compétences-clés pour développer de nouveaux champs d'activité et contribuer ainsi à la réussite à long terme de la Suva.
- > Nous voulons être un acteur indispensable du domaine de la santé publique et nous engager pour des solutions sociales.

3

Nos valeurs et principes de comportement

Nos clients peuvent attendre de nous loyauté, compétence, prévenance et efficacité.

Loyauté. Nous

- > respectons les accords. On peut nous faire confiance.
- > offrons à tous les assurés des prestations équivalentes.
- > prenons nos décisions sur la base de règles cohérentes.
- > informons de manière ouverte, précise et conforme à la vérité.

Compétence. Nous

- > fournissons un travail professionnel de grande qualité.
- > gardons à jour nos connaissances et notre savoir-faire.
- > améliorons continuellement nos activités de service et de conseil pour nos clients et partenaires.
- > favorisons le développement des aptitudes personnelles et professionnelles de tous les collaborateurs.

Prévenance. Nous

- > sommes aimables, respectueux et engagés.
- > considérons toute critique – positive ou négative – comme une chance d'amélioration.
- > recherchons des solutions novatrices pour les tâches actuelles et à venir.
- > cultivons un style de direction coopératif.

Efficacité. Nous

- > visons à obtenir les solutions les meilleures et les plus utiles pour nos clients.
- > nous acquittons de nos tâches de manière prévoyante et globale.
- > sommes soucieux des coûts et gérons nos ressources avec précaution.
- > assumons nos responsabilités à l'égard de l'environnement.



Suva

Case postale
6002 Lucerne
Suisse
Tél. 041 419 51 11
www.suva.ch

Référence

2334.f
Edition: mars 2012